

PAROLE À...

Cédric Bottero

P.10

LE DOSSIER

État des lieux dans les quartiers populaires

P.11



SOMMAIRE

P.3 / ÉDITORIAL

par Charlotte Vanbesien

P.4 / ACTUALITÉ

- . Élections professionnelles dans le privé
- . Une rentrée scolaire réactionnaire
- . Une rentrée universitaire brûlante
- . Nouvelle brochure VISA contre l'extrême droite

P.10 / PAROLE À...

. Cédric Bottero

P.11 / LE DOSSIER

- . Etat des lieux dans les quartiers populaires

P.15 / VIE FÉDÉRALE

- . Cneser : nouveau mandat au ministère
- . Les collectifs fédéraux

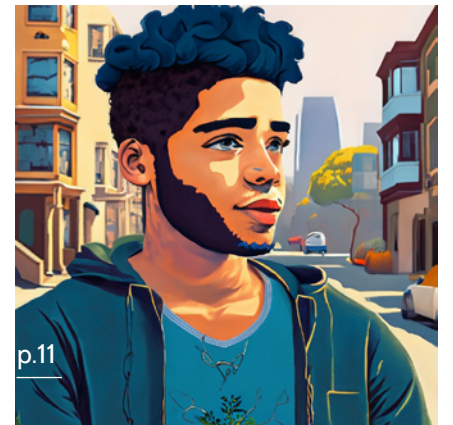
P.18 / INTERNATIONAL

- . Hongrie : L'éducation comme laboratoire de l'extrême droite
- . Droits des femmes et nouvelles technologies

P.20 / RETRAITÉ·ES

CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

- . Le drame des migrant·es à Lampedusa
- . Le syndicalisme italien
- . L'action syndicale, hors-la-loi ?
- . La santé : bien collectif et fondamental



le lien /

Tel. 01 55 82 76 12

Directrice de publication

Charlotte Vanbesien

Conception graphique, maquette &

mise en page Gwenola BRIAND

n° CPPAP 0325 S 05498

Trimestriel 1 €

FERC - CGT Case 544

93515 Montreuil Cedex

Imprimerie Rivet Presse Édition



A lors que cet été a été marqué par le réchauffement global et les conséquences du dérèglement climatique visibles dans le monde, les dernières annonces présidentielles à ce sujet présentant un effort de 7 milliards ne sont malheureusement pas à la hauteur de l'urgence environnementale.

La CGT va devoir mobiliser le monde du travail sur ce sujet qui l'impacte en premier lieu et la FERC œuvrera à ce combat majeur, comme notre dernier congrès nous y engage. Dans son interview au journal *Le Point* qui a marqué sa rentrée politique, E. Macron se positionne en centralité, sauf pour les secteurs de la fédération où il assume des positions très conservatrices. Il ressort de cet entretien une véritable peur de la jeunesse et l'affirmation d'un positionnement quasi réactionnaire suite aux « émeutes » qui ont touché nombre de quartiers populaires. A l'opposé, dans le dossier central de ce numéro nous démontrons la nécessité et l'urgence d'une **politique publique ambitieuse et émancipatrice en faveur de la jeunesse**.

Ebranlé politiquement par le mouvement d'ampleur pour la défense de notre système de retraites, le pouvoir tente de reprendre la main en se radicalisant.

La répression syndicale s'abat sur les syndicalistes et la CGT en particulier. Ce sont plus de 1000 camarades qui sont visé-es, par des procédures internes ou juridiques, dont le SG de la FNME et secrétaire confédéral. La répression anti syndicale en France est telle que la CES a

condamné cette politique de discrimination. **Ce climat justifie bien la participation de la CGT aux marches unitaires du 23 septembre pour la fin du racisme systémique, des violences policières, pour la justice sociale et les libertés publiques,** appelées par un collectif initié suite aux émeutes et à la répression qui s'est abattue suite au meurtre de Nahel à Nanterre.

Un des acquis du mouvement c'est le lien entre salaire et retraite, en effet les annonces présidentielles d'une conférence sociale sur le sujet des salaires qui commencent en dessous du SMIC dans plus de 50 branches, démontrent que nous avons gagné la bataille des idées sur les faibles salaires et la perte de pouvoir d'achat.

Face à l'ampleur des attaques notre camp social a besoin de s'organiser, nos collègues doivent reprendre confiance dans notre capacité à agir et surtout à gagner !

La rentrée scolaire met en évidence que la situation s'aggrave dans l'Éducation Nationale et que l'invocation d'un choc d'attractivité ne suffit pas. Le coup médiatique autour de l'abaya n'a trompé personne ! Les annonces concernant l'enseignement supérieur ont donné le ton de la rentrée universitaire : 1 milliard qui dort dans les facs et il faut refondre l'offre de formation universitaire. Il se dessine une attaque sans précédent de l'université !

La date du 13 octobre, appelée par l'intersyndicale contre l'austérité et pour l'augmentation des salaires, des pensions et l'égalité femme-homme, démontre que notre unité est un acquis fort de la lutte contre la réforme des retraites.

A nous tou-tes de renforcer ce mouvement en proposant la syndicalisation.

Charlotte Vanbesien,
Secrétaire générale

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LE PRIVÉ, UN ENJEU POUR TOUTE LA CGT

La CGT fait des élections professionnelles dans le privé une priorité pour ce dernier trimestre 2023

HORMIS pour les très petites entreprises qui donnent lieu à un scrutin global, les élections au comité social et économique (CSE) ont lieu dans chaque entreprise : à partir de 11 équivalents temps plein en règle générale, mais ce seuil peut être plus bas dans la **branche sport (7 ETP)** et la **branche ECLAT (6 ETP)**. On parle de cycle car la représentativité dans les branches et au niveau interprofessionnel est calculée en agrégeant tous les scrutins ayant eu lieu sur un cycle de 4 ans. **Le précédent cycle (2017-2020) avait donné lieu à plus de 150 000 élections au CSE.**

On se trouve actuellement dans un moment crucial et intense de renouvellement des CSE. Ce pic est dû à l'application des **ordonnances Macron de 2017** dont une des mesures, et pas des moindres, est la fusion des différentes instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT) dans les nouveaux CSE.

La date limite de mise en place des CSE était le 31 décembre 2019. Un très grand nombre d'entreprises ont attendu le dernier moment. **Les mandats durant, dans la très grande majorité des cas, 4 ans, on retrouve donc autour de la fin d'année 2023 ce très grand nombre d'élections.**

Il y a un enjeu de représentativité dans les entreprises, les branches et bien sûr au niveau interprofessionnel. **Chaque voix compte pour la représentativité de la CGT !**

LES ORDONNANCES MACRON ONT AUSSI INVERSÉ LA HIÉRARCHIE DES NORMES.

Depuis les ordonnances de 2017, dans de nombreux domaines, les accords d'entreprise priment sur la convention collective et la convention collective sur la loi. Dans les entreprises et dans les branches, nos résultats, et donc notre représentativité, revêt une importance capitale pour que soient négociés des accords qui fassent progresser leur droit.

Par exemple dans la **branche ECLAT (ex-animation)**, **nos excellents résultats durant le dernier cycle (42,02%)** ont permis de bouleverser le jeu des alliances syndicales et stopper la signature d'accords en défaveur des salarié-es, comme cela avait été malheureusement le cas avant 2020 avec la mise en place d'une double valeur du point qui ralentit et tasse les déroulés de carrière. Pour éviter toute régression et gagner des avancées, les salarié-es ont encore plus besoin de syndicats forts. Le résultat des élections au premier tour du CSE détermine le poids de chaque syndicat dans la négociation.

Déposer une liste au premier tour des élections, avoir des élu-es au



CSE, pouvoir désigner un-e délégué-e syndical-e, donne des droits à la négociation dans l'entreprise, des moyens syndicaux pour faire vivre une activité syndicale, protège contre la répression antisyndicale du patronat. Pour mener une activité, c'est bien souvent indispensable.

Déposer de nouvelles listes CGT, c'est permettre d'enclencher ou de renforcer la mise en place d'une activité syndicale.






Des dizaines de milliers de salarié-es font le pas de rejoindre la CGT. Nous voyons toutes et tous dans nos syndicats cette dynamique d'adhésion. Nous l'avons vu au cours de la mobilisation : **pour gagner, nous avons besoins de plus de syndiqué-es et de syndicats en capacité de créer du rapport de force dans les entreprises.** Par exemple La construction de syndicats départementaux **Eclat** ont permis d'impulser les mobilisations dans le champ de l'animation comme le torpillage de la campagne **SNU tour**.

Durant les épreuves de forces que sont les grèves interprofessionnelles, nous avons besoin d'être plus nombreuses et nombreux.

Le congrès de la Fédération de Quiberon en mai dernier a permis une nouvelle fois de débattre de la nécessité de se renforcer et d'acter de continuer de faire du **déploiement** de notre syndicalisme une priorité.

 **Syndicalisation, campagne électorale, lutte revendicative, ce que nous mettons en avant est la nécessité de s'organiser pour défendre ses droits et en gagner de nouveaux. Chaque nouveau et nouvelle syndiqué-e doit pouvoir être acteur et actrice, et décideur de notre syndicat.**



Dans le groupe de salles d'escalade **Climb Up**, c'est en soutenant la mobilisation des salarié-es pour la création d'une unité économique et sociale et ainsi avoir un CSE qui permette de négocier les conditions de travail pour l'ensemble des salarié-es que s'est constitué le collectif syndical dans l'entreprise. **Pour nous, c'est une entrée fracassante dans le monde des salles d'escalade avec 118 voix, 100% de représentativité syndicale au sein de l'UES Climb Up et 17 élu-es sur 22 au CSE, lors de l'élection en décembre 2022.** Cette première victoire a déjà permis d'enclencher une dynamique au-delà de l'entreprise et

a inspiré la constitution d'une équipe syndicale dans le groupe d'escalade **Arkose**. **Cette nouvelle équipe a été largement validée par les salarié-es : 134 voix, 100% de représentativité.**

Dans les semaines qui viennent, ce sont d'autres piliers du sport, de l'animation, de la formation ou de l'enseignement privé dans lesquelles nous comptons nous implanter : UFCV, Basic-Fit, Récréa, ...

Les enjeux des élections CSE sont à mettre en lien avec la dynamique d'adhésion que nous connaissons depuis la mobilisation contre l'allongement de l'âge de départ à la retraite.



NOUS AVONS TOUTES ET TOUS UN RÔLE À JOUER

pour renforcer notre organisation syndicale en proposant **trois actions concrètes** à nos collègues, nos ami-es, dans notre activité associative, ou tout simplement aux salarié-es que nous rencontrons au quotidien :

- 1 - Pour ne pas être isolé-e, je me syndique à la CGT et je participe à un collectif syndical**
- 2- Pour rassembler les salarié-es dans mon entreprise, j'aide à construire ou à renforcer les listes CGT au premier tour des élections CSE en me portant candidat-e et en sollicitant mes collègues**
- 3- Parce que notre force, c'est notre nombre : je vote CGT et je fais voter CGT !**



MACRON, ATTAL ET LES ANNONCES DE LA RENTRÉE : TOUJOURS AUTANT D'ATTAQUES CONTRE LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

Emmanuel Macron, improvisé en ministre de l'Éducation, a lancé les hostilités dans un long article du Point, paru fin août. Le président a fait des annonces qui ne pouvaient que nous faire réagir notamment en lançant une rentrée le 20 août pour les élèves en difficulté. Outre cette annonce stigmatisante et complètement hors sol, le président a égrené des intentions passésistes avec l'accent mis, par exemple, sur les savoirs fondamentaux ou l'autorité des maîtres

06

Le Lien N°218 - octobre 2023

LA CONTINUITÉ DANS DES RÉFORMES DESTRUCTRICES

GABRIEL ATTAL, le nouveau ministre de l'Éducation, dans sa conférence de presse de la rentrée, a annoncé le retour des épreuves de spécialités au mois de juin. La CGT Educ'action ne peut que se féliciter de cette décision tant l'an dernier, le passage de ces épreuves en mars ont engendré un rythme intenable pour les enseignant-es et pour les élèves. En revanche, ce premier recul ne doit pas nous faire oublier d'autres aspects de la réforme Blanquer que nous continuerons de **dénoncer et de combattre (contrôle continu, accentuation de l'autonomie des établissements, Parcoursup...)**. Pour le reste des annonces, c'est la continuité de ses prédécesseurs avec entre autres, le satisfécit de la mise en place de la **réforme de la voie pro**. Pourtant, cette réforme continue de faire l'unanimité contre elle. C'est une réforme qui prône l'employabilité à tout prix avec la fermeture de filières prétendument non insérantes. Sans compter le développement de l'apprentissage répondant ainsi à la vision



de Macron sur l'entreprise qui formerait mieux les élèves.

La seule nouveauté réside dans l'interdiction du port de l'abaya approuvée par les réactionnaires de tout poil qui ont profité de l'occasion pour **remettre au goût du jour la question de l'uniforme**.

LE PACTE : UNE DUPERIE TOTALE

Côté enseignants et enseignantes, c'est le Pacte qui fera l'objet de toutes les attentions du ministère. **Pour la première fois depuis la création du statut de la Fonction publique, les collègues pourront, à travers un engagement écrit, obtenir des revalorisations indemnitaires en échange de missions supplémentaires.**

Le diable se cache dans les détails et sur le Pacte, il s'avère une duperie totale. En effet, bon nombre de collègues, par exemple, pensaient accepter de signer le Pacte sur des missions qu'ils-elles exerçaient précédemment à titre gracieux... Malheureusement, comme nous l'avions dénoncé, les missions de RDC (remplacements courte durée) et de soutien 6^{ème} devront être remplies coûte que coûte (ce sont LES priorités du MEN) et ce, avant même que les collègues puissent accéder aux autres missions. Par ailleurs, le pacte est rémunéré sous forme indemnitaire (primes) or ces primes ne sont ni pérennes ni comptabilisées pour la retraite et non indexées sur l'inflation. Il accentue les inégalités Femmes/hommes et aura un impact très négatif sur les emplois du temps.



C'est pourquoi, à la rentrée, la CGT Educ'action a appelé les collègues à ne pas signer le Pacte et à revendiquer une augmentation de 400€ net, le dégel du point d'indice avec rattrapage des pertes antérieures !

Dans tous les cas, cette rentrée est une fois plus un signe que l'École que le gouvernement veut nous imposer est en totale opposition avec notre projet et qu'il faudra rapidement nous faire entendre pour faire connaître le nôtre.

Pour l'avenir
des élèves de la voie pro
NON À LA CASSE
DES LYCÉES PROS

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2023 : CETTE ANNÉE SERA-T-ELLE CELLE DE L'EXPLOSION ? EN TOUT CAS, ELLE EST D'ORES ET DÉJÀ BRÛLANTE !

Les attaques continuent de plus belle contre les établissements d'enseignement supérieur publics : les déclarations de rentrée d'Emmanuel Macron et de Sylvie Retailleau (ministre de l'ESR) ont eu le seul mérite de mettre vent debout toute la communauté universitaire, des président·es d'université aux parent·es d'élèves, en passant bien sûr par les étudiant·es et les personnels.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR semble ces temps-ci devenir un deuxième « domaine réservé » du chef de l'État et après l'Éducation nationale et la triste expérience de ce qu'il en a fait, les inquiétudes sur les réformes envisagées sont réelles.

Méprisant, il a, à nouveau, porté une vision adéquatniste et étriquée de l'ESR, néolibérale, totalement inféodée au patronat et aux intérêts privés.

Morceaux choisis :

« Il faudrait des formations spécifiquement pensées pour répondre au marché de l'emploi et aux injonctions de la professionnalisation »

« il faut fermer les formations qui ne donnent pas de travail ou qui ne diplôment pas »



« les président·es d'université ne savent pas gérer l'argent public, ils doivent utiliser le milliard d'euros qui dort dans leurs fonds de roulement », quand on sait que ces fonds de roulement ont vocation à prendre en charge les rénovations des bâtiments, à un moment où l'État n'assume plus ses responsabilités,

« il faut changer de modèle économique », quand on sait que le principal levier dans les ressources des universités, ce sont les droits d'inscription...

C'est pourtant bien d'un ESR largement ouvert à toutes et à tous, gratuit et émancipateur dont la jeunesse et le pays ont besoin aujourd'hui.

Les connaissances, le savoir scientifique doivent être transmis au plus grand nombre pour répondre aux **urgences sociales et environnementales**, il faut supprimer toutes les formes de sélection à l'université, et augmenter tous les budgets à hauteur des enjeux.

Pourtant le PLF 2024, malgré les annonces une fois de plus mensongères du gouvernement, ne fait qu'aggraver la situation.

Officiellement, c'est une augmentation de 1 Md€ qui est annoncée pour la Mires (Mission interministérielle "recherche et enseignement supérieur") mais quelques rapides vérifications montrent que sont comprises là-dedans les mesures de la LPR (déjà largement insuffisantes, 500 M€) et la

revalorisation des bourses sur critères sociaux (500M€).

Comment les établissements vont-ils prendre en charge ne serait-ce que la revalorisation de 1,5% du point d'indice de leurs personnels, quand même cela n'est pas compensé en totalité par l'État ?

Il faut augmenter immédiatement de 20 % la valeur de point d'indice, et l'indexer sur le coût de la vie !

Pendant ce temps, une grande proportion des collègues de l'ESR connaît une paupérisation sans précédent, en particulier dans les catégories B et C : le point d'indice est quasi-gelé depuis l'an 2000.

Les augmentations de 3,5 % de juillet 2022 puis de 1,5 % en juillet 2023 ne couvrent même pas l'inflation annuelle, la perte mensuelle de pouvoir d'achat sur le salaire indiciaire représente entre 478 et 735 € pour les catégories C selon les grades, entre 800 et 1700 € pour les enseignant·es et les enseignant·es-chercheur·ses !



Des débuts de mobilisation se font sentir en cette rentrée, des mouvements de grève locale, des mobilisations sporadiques ont surgi, portés par nos organisations en inter-syndicale : les enseignant·es du second degré en poste dans le supérieur ont été les premier·es à se mobiliser contre l'inégalité de traitement qu'ils et elles subissent mais la mobilisation doit être construite partout !

NOUVELLE BROCHURE DE VISA

S'armer contre l'extrême droite – Tome 2 - Bilan d'un an d'imposture des 88 député.es

08

Le Lien N°218 - octobre 2023

LA TOUTE DERNIÈRE BROCHURE de l'association VISA (*Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes - dont la FERC CGT est membre*) vient de sortir, en septembre 2023. Si celle-ci s'attarde longuement sur le bilan de cette première année de mandature, à l'Assemblée nationale, des député.es d'extrême droite, elle va plus loin en décortiquant notamment l'attitude du FN/RN durant la séquence de mobilisation contre la réforme des retraites et met ainsi la lumière sur son attitude opportuniste.

En effet, contrairement à la teneur de leurs discours, leurs actes et leurs votes à l'assemblée nationale vont à l'encontre des intérêts des salarié.es et plus globalement de l'immense majorité de la population.

Que ce soit sur les salaires, le pouvoir d'achat, l'écologie, la fiscalité, l'éducation, la culture, ou encore les services publics, le FN / RN a empêché toute mesure de progrès et

a bien montré son visage pro libéral et antisocial.

En parallèle, depuis l'entrée massive du FN / RN à l'assemblée, les violences d'extrême droite se sont multipliées à l'encontre des syndicats, des militant.es et des associations humanistes.

De même, des campagnes violentes ont été organisées contre l'implantation des CADA, allant jusqu'à des actes criminels contre des élu.es locaux.les.

La montée des "idées FN / RN" et de leurs résultats électoraux galvanisent les groupuscules fascistes et lorsque ceux-ci bénéficient d'une certaine impunité, voire d'une relative

protection des forces de l'ordre, ils se sentent « pousser des ailes ».



La FERC CGT et l'ensemble du mouvement syndical doivent donc continuer de démasquer l'imposture sociale du FN / RN en direction des salarié.es, sans relâche, et contrer par tous moyens les exactions des nervis d'extrême droite.

>>> Cette brochure se veut un outil pour aider les syndicalistes et les équipes syndicales à avoir les arguments nécessaires pour contrer le pseudo discours social du FN/RN et démasquer son imposture auprès des salarié.es.



AU SOMMAIRE DE CETTE NOUVELLE BROCHURE :

1. 22 juin 2022, première séance de la nouvelle assemblée, premier dérapage...
2. Les mesures d'urgence du 22 juillet adoptées grâce au FN/RN
3. L'idéologie nauséabonde du FN/RN sur l'Assurance chômage
4. Le RN et la Russie ou comment se prendre les pieds dans le tapis
5. « Qu'il(s) retourne(nt) en Afrique »
6. Pour le FN/RN, un bon travailleur étranger est un travailleur sans droits
7. Le cauchemar brun d'une protection sociale en mode préférence nationale
8. FN/RN, à la « niche » !
9. Le FN/RN part en croisade contre le wokisme
10. Le FN/RN et la réforme des retraites : Opportunisme, racisme... libéralisme !
11. Le FN/RN adore les fonds de pensions
12. Le trouble jeu du FN/RN sur l'IVG
13. Réflexions syndicales antifascistes sur les violences d'extrême droite
14. Meurtre de Nahel et révoltes vs fascisation de la police et racisme de l'extrême droite
15. L'imposture sociale du FN/RN démasquée par ses votes

>>> **LE BON DE COMMANDE DE LA NOUVELLE BROCHURE AINSI QUE TOUS LES ARTICLES ET PUBLICATIONS DE VISA SONT À RETROUVER SUR LE SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION : WWW.VISA-ISA.ORG**





Union Mutuelle de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité.
n° Siret 832 664 882, n° LEI 969500018111 LUJF02. Siège social : 62-68, rue Jeanne-d'Arc - 75013 Paris. DivCom Groupe VYV - © Camille Médias - 04/23.
MUTUALITÉ
FRANÇAISE

Le Groupe VYV vous propose son mémento social 2023

Pour vous accompagner dans la gestion de votre protection sociale, nous mettons à votre disposition le **mémento social 2023**, véritable outil qui regroupe les chiffres clés et les principales données de la protection sociale :

- les prestations versées par le régime général de la Sécurité sociale : indemnités journalières, pension d'invalidité... ;
- les tarifs de la Sécurité sociale dans le cadre du parcours de soins ;
- les montants des remboursements de frais médicaux.

Pour plus d'informations, contactez-nous :
relation.partenaire@groupe-vyv.fr

Téléchargez
le mémento
social 2023



www.groupe-vyv.fr



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT

GROUPE
vyv



Parle-nous un peu de toi, de là d'où tu viens et de tes premiers pas dans le militantisme ?

POUR AUTANT que je m'en souviens, mon premier acte militant a été la participation à un rassemblement de soutien au "Sous-Marin", salle de concert et lieu de résistance contre le FN, à Vitrolles. Arrivé la tête de la municipalité en 1997, Bruno Mégret, entre autres saloperies, s'est attaqué à la culture en faisant fermer cette salle de concert ainsi que le cinéma les Lumières. J'ai grandi dans une petite ville de 6000 habitant-es, collée d'un côté à Marignane, de l'autre à Vitrolles...et je ne me doutais pas que 26 ans plus tard, la lutte contre l'extrême droite serait toujours au cœur de mon militantisme.

Mes premiers engagements sont apparus réellement lors de mes études (en cinéma documentaire), avec le mouvement altermondialiste des années 2000, les manifestations contre la guerre en Afghanistan puis en Irak, ainsi qu'avec les immenses mobilisations contre l'arrivée de Le Pen au 2^{ème} tour de l'élection présidentielle de

2002. Cette séquence de ma vie s'est bouclée par la participation active au formidable mouvement de la jeunesse contre le CPE en 2006, mouvement où j'ai pu commencer à côtoyer la CGT lorsque nous organisons ensemble des actions interpro.

Justement, en parlant de la CGT, quand et pourquoi l'as-tu rejoint ?

Après 4 ou 5 années de travail dans le milieu associatif et culturel, en contrats aidés, j'ai passé des concours et j'ai pu intégrer l'Université d'Aix-Marseille, en 2011, en tant que technicien audiovisuel. C'est à cette date-là, et depuis, que je milite à la CGT, précisément à l'Union CGT FERC Sup. L'implication à la CGT fait partie de mon histoire avec mes grands-parents et mes parents cégétistes (ma mère infirmière puéricultrice et mon père chimiste dans une usine de pétrochimie), mais elle m'a paru évidente pour avoir la possibilité de militer dans un syndicat de masse et surtout interprofessionnel.

Quel est ton parcours syndical depuis ton arrivée à la CGT ?

J'ai mené une activité syndicale de terrain pendant 12 ans au sein de la CGT FERC Sup de l'Université d'Aix-Marseille, ce qui m'a fait acquérir une véritable expérience.

J'ai effectué deux mandats en CHSCT (2014-2018 et 2018-2022) et ai mené deux mandats en tant que co-secrétaire général puis secrétaire général du syndicat. C'est en 2022 que je suis co-opté au Bureau National de l'Union CGT FERC Sup, puis à la Commission exécutive de la FERC, avec le souhait de commencer à m'impliquer nationalement dans la CGT, notamment dans une fédération dont je partage les grandes orientations syndicales et féministes.

En parallèle, c'est dès 2012, avec le score historiquement haut du FN à l'élection présidentielle que je décide de me réimpliquer fortement sur le terrain de la lutte contre l'extrême droite, dans la CGT (ce qui me fera plus tard entrer au Collectif confédéral CGT de lutte contre l'extrême droite) mais aussi à travers l'association VISA.

Si je suis toujours membre de la CE de mon syndicat et que je continue de mener une activité de terrain dans mon université, c'est une nouvelle aventure qui commence pour moi avec ce rôle d'administrateur de la FERC, mais également de co-responsable à la formation, et pour lesquels j'ai beaucoup à apprendre.

J'espère être à la hauteur, même si l'équipe de direction de la FERC sera bien évidemment là pour m'accompagner.



ETAT DES LIEUX DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Une répression contre la jeunesse sans précédent

LE 27 JUIN, LE JEUNE NAHEL était tué par la police. Il était la 15^e victime d'un tir mortel pour « refus d'obtempérer » depuis le 1^{er} janvier 2022, alors qu'on compte seulement un cas similaire en Allemagne en dix ans. Cette exécution a entraîné plusieurs nuits de révoltes urbaines et un déploiement de forces de l'ordre sans précédent.

En effet, ce sont **plus de 45 000 policiers et gendarmes qui ont été déployés** sur certaines zones du territoire. On peut qualifier ce maintien de l'ordre de « dévoyé » quand la décision a été prise, en particulier en région parisienne et à Marseille, de faire **appel en supplément aux forces du RAID et du GIGN, d'engins blindés, de drones...**

Ces unités destinées à intervenir dans la lutte contre le terrorisme ou le grand banditisme n'ont absolument pas pour vocation d'agir auprès de la population dans des opérations de maintien de l'ordre.



Cette décision est grave et ne peut pas être gommée par le discours gouvernemental sur le non-recours au décret d'état d'urgence utilisé en 2005.

Finalement, c'est une répression féroce qui s'abat : multiplication des violences policières et des graves blessures avec trop souvent des dommages définitifs (en particulier éborgnages). **Les jours qui ont suivi sont quant à eux marqués par des suites judiciaires massives avec près de 4000 interpellations (dont plus de 1000 mineurs) et 600 jeunes incarcéré-es immédiatement.**

UN RACISME SYSTÉMIQUE

On vient de le voir, les quartiers populaires, déjà traités de façon discriminatoire, ont été des terrains d'expérimentation d'armes et d'unités de maintien de l'ordre pendant ces quelques jours.

Mais cela ne vient pas de nulle part : contrôles au faciès fréquents, humiliations, violences policières, discriminations quotidiennes, traitement injuste, raciste et systémique des noirs et des arabes au sein des forces de l'ordre sont désormais documentés et reconnus.

Au-delà des forces de l'ordre, un déferlement de **messages racistes a eu lieu sur les réseaux sociaux** après l'exécution de Nahel, alimenté par le même phénomène dans de multiples médias, laissant une large place aux discours haineux et aux idées d'extrême droite.

Des journalistes ont d'ailleurs témoigné* des préjugés encore bien tenaces sur les quartiers populaires dans la profession, des propos racistes de certain-es collègues et déplorent la façon dont les médias ont couvert ces révoltes. Ils et elles dénoncent l'absence d'articles donnant la parole aux habitant-es des cités populaires sur cette colère exprimée, sur le profil des « émeutier-es », nous alertent sur le fait que la couverture médiatique ne dit souvent rien sur les rapports entre les jeunes et la police, sur les causes sociales et politiques, sur la défaillance des services publics dans leur quartier, sur la ségrégation spatiale et économique...

* <https://www.mediapart.fr/journal/france/150723/medias-dans-les-redactions-les-prejuges-sur-les-banlieues-ont-la-vie-dure>



ETAT DES LIEUX DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

LA CGT EXIGE DES RÉPONSES IMMÉDIATES ET DANS L'URGENCE :

LA CGT a décidé dès le mois de juillet de participer à un large collectif d'organisations qui a appelé à des **marches unitaires pour faire front ensemble contre la répression des contestations sociales démocratiques et écologiques, pour la fin du racisme systémique, des violences policières, et pour la justice sociale climatique, féministe et les libertés publiques. Elles ont rassemblé plus de 100 000 personnes partout en France le 23 septembre.**



A cette occasion la CGT a pu rappeler ses revendications sur le sujet :

➔ Abrogation de la loi de 2017 sur l'assouplissement des règles en matière d'usage des armes à feu par les forces de l'ordre.

➔ Une réforme en profondeur de la police, de ses techniques d'intervention et de son armement.

➔ Le remplacement de l'IGPN par un organisme indépendant de la hiérarchie policière et du pouvoir politique.

➔ La création d'un service dédié aux discriminations touchant la jeunesse au sein de l'autorité administrative présidée par le Défenseur des droits et le renforcement des moyens de lutte contre le racisme, y compris dans la police.

➔ Un plan d'investissement public ambitieux dans les quartiers populaires et sur l'ensemble du territoire pour rétablir les services publics, le financement des associations et des centres sociaux.

➔ Le respect des libertés syndicales, du droit de grève, du droit de manifester et de la liberté d'expression.

QUE DEVIENT-ON LORSQU'IL N'Y A PLUS RIEN ?

Les orientations gouvernementales de ces dernières décennies, où la libéralisation sauvage prime sur la redistribution des richesses, se traduit par une **destruction des services publics et par une diminution exponentielle des moyens du secteur associatif. Les quartiers populaires et les personnes qui y vivent sont les premières victimes** : fermeture de centres sociaux, de MJC, de maisons de quartiers, diminution des travailleur-ses sociaux et des animateur-rices qui restent souvent les seuls liens et soutiens pour des habitant-es paupérisé-es et oublié-es des politiques publiques.

A cela s'ajoute une **dérive autoritaire dont la jeunesse de ces quartiers fait particulièrement les frais.**

En réaction à la mort de Nahel sous les balles de la police cet été, une partie de cette jeunesse malmenée a répondu par des émeutes qui se sont malheureusement parfois retournées contre ce qui leur reste de bien public.



L'attaque du peu de structures associatives dans ces quartiers pose question sur le désespoir de ces jeunes, qui utilisent ce moyen pour se faire entendre.

En tant que fédération syndiquant les personnels de l'éducation populaire, cette destruction des communs nous bouleverse et nous questionne sur le message qu'elle renvoie, et sur la nécessaire analyse que nous devons en tirer.

Les personnels de l'Education populaire défendent dans leurs quotidiens professionnels et militants le **rôle essentiel des associations et des**

La lutte contre l'injustice sociale, le mal logement, la lutte contre la pauvreté, la précarité doivent être des priorités avec des moyens conséquents, car cette ghettoïsation des quartiers entraîne
FRUSTRATIONS, INCOMPRÉHENSIONS, DISCRIMINATIONS.

ETAT DES LIEUX DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

professionnel·les de proximité qui accompagnent à d'autres formes d'expressions et à l'émancipation.

Ces personnels militent pour que l'ensemble de ces jeunes puissent accéder à une éducation émancipatrice, à la culture, au sport et à des espaces de construction critique en tant que citoyen·ne, contre une réponse politique sécuritaire et répressive.

L'action éducative portée par les acteur·rices de l'éducation populaire et du sport est une réponse pérenne à la dégradation des relations sociales et au peu de relais pour des familles en difficultés.



Dans ce contexte la FERC porte comme conviction forte que **les associations et le lien social construits avec les familles et les jeunes peuvent permettre un respect des droits humains** pour ces jeunes, peu importe où ils et elles vivent, afin qu'ils et elles puissent trouver leur juste place dans ce pays.



Ils ne doivent cependant pas être les palliatifs généreux des défaillances et de l'abandon des gouvernements successifs en matière de politiques sociale et éducative.

Or, les déclarations de rentrée d'Emmanuel Macron et de Gabriel Attal entérinent une **vision autoritariste de l'éducation**.

Dans les services de l'Etat qui accompagnent la vie associative et la formation des animateur·rices, aucune orientation annoncée pour soutenir ces acteur·rices fondamentaux·les dans le maintien du lien social.

Dans les politiques pour la jeunesse, le SNU et la mise au pas des jeunes reste la priorité, épuisant les budgets qui devraient bénéficier aux actions des associations, aux formations et aux colonies de vacances, et mettant à mal le travail éducatif des salarié·es du secteur associatif comme du secteur public.

Les enfants et les jeunes ont vécu des situations traumatisantes en ce mois de juin, confronté·es aux violences et aux destructions dans leurs quartiers. Des réponses concrètes doivent leur être apportées pour se projeter sur « l'espoir » d'un futur.

ETAT DES LIEUX DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

RECIVILISER LA JEUNESSE

À L'OPPOSÉ, le 23 août dans une interview fleuve dans le journal « Le Point », Emmanuel Macron se pose en super ministre de l'Éducation et présente sa feuille de route pour l'école, son « domaine réservé ».

Il montre encore une fois sa vision conservatrice et réactionnaire : un projet de « recivilisation » de la jeunesse, en écho aux violences dans les quartiers populaires. Macron fait sienne une idéologie flirtant avec l'extrême droite et met l'école à contribution pour dresser une jeunesse « ensauvagée ».



Alors que ce dispositif coûte un « pognon de dingue », pris sur les autres projets d'éducation populaire, il ne trouve pas son public dans la jeunesse et ne constitue en rien une réponse aux graves problèmes de la majorité de la population de ces quartiers populaires.

Cette posture présidentielle est idéologique, refusant de regarder en face la réalité sociale des quartiers populaires.



Plus que jamais nous devons porter notre analyse et notre projet d'une éducation populaire émancipatrice, ouverte à l'ensemble de la jeunesse et porteuse d'espoir.

Dans une totale méconnaissance de la réalité de l'Éducation Nationale il affirme vouloir réformer les programmes d'histoire, défendre le roman national français, prône « le retour à l'autorité des savoirs, à l'autorité des maîtres ».

A bas le pédagogisme, vive l'instruction civique et le retour à l'ordre ! Sans surprise, le SNU est à nouveau mis en avant comme solution à tous les problèmes de la société.

LE RÉEL AUJOURD'HUI, CE SONT DES CHIFFRES TERRIBLES :

40 % des français-es ne partent pas en vacances, près de 2000 enfants sont à la rue (25% ont moins de 3 ans), l'augmentation du coût de la nourriture est de plus de 25% depuis janvier 2022, dont +11% pour les fournitures scolaires



CNESER – POUR UN NOUVEAU MANDAT DE 4 ANS AU « PARLEMENT » DE L'ESR !

LE CNESER, Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, est un organe consultatif placé auprès de la ministre de l'ESR. Il donne son avis sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre des missions et du fonctionnement de l'ESR (les stratégies nationales et la répartition du budget de l'ESR, les orientations générales des contrats d'établissements pluriannuels, la répartition des moyens et des emplois entre les différents établissements, les projets de réformes de la Recherche et de l'emploi scientifique, le cadre national des formations, la création des diplômes nationaux et l'accréditation des établissements pour les délivrer.)

Le CNESER, dans sa formation disciplinaire, est également une instance juridique d'appel pour les personnels enseignants-chercheurs et enseignants du supérieur. Elle est composée de membres élu-es issues des collèges Professeurs et MCF du CNESER.

En juin dernier, malgré des élections organisées par-dessus la jambe par le MESR (pas de liste électorale nationale, pas de système de vote unifié pour tous les établissements, pas de moyens pour les organisations syndicales de s'adresser à tous les collèges, les établissements livrés à eux-mêmes, provoquant une forte

inégalité dans la participation constatée dans les établissements...), la CGT a maintenu sa place incontournable dans l'ESR :

>>> du côté des établissements d'enseignement supérieur (FERC Sup), sur les 4 collèges concernés, avec une large augmentation en nombre de voix (X 2 dans les collèges enseignant-es-chercheur-es par exemple) et en pourcentage (+5% chez les BIATSS par exemple), notre organisation représente 17% des voix (+2,5 par rapport à 2019) et conserve ses trois sièges (Collège A (professeur-ses), Collège B (MCF et assimilé-es), et Collège BIATSS).

o Elle reste la 2^e organisation syndicale (derrière l'UNSA/SNPTEs) dans le collège des BIATSS avec 22,4% des suffrages exprimés.

o Dans le collège A, la CGT progresse de 7,13 à 9,88% des voix.

o Dans le collège B, de +1,8%.

>>> La CGT progresse également dans les collèges des Chercheur-es et dans celui des Ingénieur-es et Technicien-n-es des EPST, passant de 21 à 25% des suffrages et dans le collège des EPIC (de 24,4% à 27,4%).

Globalement, sur l'ensemble des collèges des représentant-es du per-

sonnel (EPSCP, EPST et EPIC), la CGT reste la 3^e organisation, avec 7 sièges sur 43.



Composé de 60 représentant-es élu-es des personnels et des étudiant-es et de 40 « personnalités » nommées (employeur-ses, syndicats, député-es, associations, collectivités...), le nouveau CNESER a été installé lors de sa séance du 12 septembre : la CGT y a à nouveau 20 représentant-es (titulaires et suppléant-es) dont 11 camarades de la Fédération (Ferc Sup, SNTRS, CGT INRAE, CIRAD), qui vont porter collectivement la lutte contre les politiques de l'ESR en cours, pour un service public national d'enseignement supérieur et de recherche laïque, gratuit, démocratique et émancipateur garantissant l'indépendance des chercheurs, le renforcement des organismes nationaux de recherche et de leurs missions, la création d'emplois statutaires, la titularisation des contractuels, et l'augmentation du point d'indice.



Total Tous collèges EPSCP/EPST/EPIC								
	2019	CRDT	UNSA/SNPTEs	CGT	FSU	SUD	FO	Autres
Inscrits	246 247	12 591	11 730	9 213	8 107	3 860	2 505	3 731
Exprimés	51 737	24,34%	22,67%	17,81%	15,67%	7,46%	4,84%	7,21%
								100,00%
	2023	CRDT	UNSA/SNPTEs	CGT	FSU	SUD	FO	Autres
Inscrits	248 643	11 031	10 658	9 867	8 858	1 991	2 794	6 134
Exprimés	51 333	21,49%	20,76%	19,22%	17,26%	3,88%	5,44%	11,95%
		1	2	3				

FEUILLE DE ROUTE DE LA FERC CGT ET LANCEMENT DES COLLECTIFS

Le congrès fédéral de mai 2023, à Quiberon, a adopté 4 résolutions définissant une feuille de route globale pour ce nouveau mandat.

RÉSOLUTION 1 : Actualités et perspectives : autour de 3 urgences sociales, écologique et lutte pour les libertés individuelles et collectives

RÉSOLUTION 2 : Syndicalisation de la jeunesse

RÉSOLUTION 3 : Déploiement fédéral, la FERC dans le syndicalisme de demain

RÉSOLUTION 4 : Combattre les idées et les pratiques d'extrême droite

Durant la semaine de formation du collectif de direction fédérale, qui s'est déroulée la semaine du 11 septembre à Dourdan, 4 groupes ont travaillé sur la base des résolutions pour fixer une feuille de route aux collectifs et ont proposé la création de nouveaux collectifs.

Il y a des thèmes, particulièrement dans la résolution 1, qui sont largement traités par les organisations elles-mêmes et qui ne demandent pas de travail d'un collectif fédéral. Cependant, la résolution 1 a mis en avant la nécessité de revoir nos repères revendicatifs au cours des prochains CNF, sachant que nous avons déjà acté au congrès que les premiers à revoir seront ceux de la formation professionnelle, en novembre 2024.

Il y a également un axe qui s'applique à tous les collectifs à savoir le rapprochement avec les autres organisations syndicales et les associations dans le but de construire des coalitions de lutte dans le respect de l'indépendance et des prérogatives de chacun.

■ Pour la résolution 1, plusieurs axes de travail concernent plus particulièrement le collectif écologie avec l'ensemble du texte de la partie 2 qui est une feuille de route. Il nous restera à créer des dynamiques autour des revendications liées à la laïcité, le congé menstruel, le retour des comités hygiène sécurité et conditions de travail, le droit à l'IVG, l'accueil des migrant-es. Nous devons, en lien avec le collectif communication, faire évoluer nos pratiques pour permettre une large accessibilité de notre communication, en particulier envers les personnes en situation de handicap.

■ Pour la résolution 2, sur la syndicalisation de la jeunesse, la partie écologie prend une large place, en ce sens que c'est une thématique sur laquelle se mobilise particulièrement la jeunesse ces dernières années. Plusieurs autres sujets sont mis en évidence : la formation professionnelle, l'implication dans les UD pour la création de collectifs jeunes dans les UD (conformément au texte d'orientation du 53^{ème} congrès de la CGT) en lien avec le collectif « qualité de vie syndicale ». Le texte adopte également la création d'un collectif doctorant-es.

■ Pour la résolution 3, sur le déploiement fédéral, on peut dire que le texte entier correspond à la feuille de route sur le sujet à mettre en place sur la mandature. Cela est d'autant plus important que ce collectif n'a pas fonctionné sur la précédente mandature. La priorité définie est de commencer par savoir où il y a des plans de syndicalisation avant d'en prévoir d'autres et donc de faire un état des lieux de ce qui existe, notamment en se mettant en lien avec les UL et UD et mettre en place des référent-es.

Travailler sur la prise de contact avec les syndiqué-es « isolé-es » et réfléchir à la problématique « multi-employeurs ». Enfin, a été pointé la problématique de la communication et le besoin de supports, d'une communication ciblée avec des moyens (ex : travail sur le référencement des sites).

■ Pour la résolution 4, la lutte contre les idées et pratiques d'extrême droite, là encore le texte adopté comporte une feuille de route très détaillée sur laquelle le collectif du même nom devra s'appuyer avec comme objectif majeur de former les camarades sur le sujet via des journées d'études et formations. Il devra également se pencher sur la mise en place d'outils numériques pour un meilleur recensement des dérives et des attaques, et produire régulièrement des notes argumentaires.



L'ensemble de ces problématiques et axes de travail constitue une feuille de route globale pour la fédération dont les collectifs auront la charge de l'élaboration.

C'est ainsi un travail collaboratif qui sera mis en œuvre sous la supervision de la direction fédérale.



LES COLLECTIFS FÉDÉRAUX VALIDÉS À LA CEF DE SEPTEMBRE 2023

Les collectifs seront composés d'une quinzaine de membres, hors Commission exécutive fédérale.

Ils seront pilotés par un·e ou 2 membres de la CEF.

Les membres du Bureau Fédéral (BF) seront référent·es de un ou plusieurs collectifs.

Pour le bon fonctionnement des 21 collectifs, l'engagement des organisations en termes de militant·es et un engagement fédéral en termes de moyens financiers seront décisifs.

1. **ANIMATION / ÉDUCATION POPULAIRE** – Référente du BF : Elodie Beillouin
2. **QUALITÉ DE VIE SYNDICALE / ORGA** – Référent du BF : Daniel Jorge
3. **DROITS, LIBERTÉS ET ACTIONS JURIDIQUES** – Référent du BF : Matthias Perez
4. **QUESTIONS ÉDUCATIVES** – Référente du BF : Christine Bariaud
5. **ELECTIONS** – Référent du BF : Matthias Perez
6. **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE** – Référente du BF : Frédérique Bey
7. **ÉCOLOGIE** – Référente du BF : Chrystelle Rissel
8. **DÉPLOIEMENT** – Référent du BF : Daniel Jorge
9. **FEMMES-MIXITÉ** – Référente du BF : Christine Bariaud
10. **FORMATION PROFESSIONNELLE** – Référents du BF : Yannick Biliec et Yann Cherec
11. **FORMATION SYNDICALE** – Référent·es du BF : Lorena Klein et Cedric Bottero
12. **INTERNATIONAL/SOLIDARITÉ** – Référent du BF : Daniel Jorge
13. **LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS** – Référente du BF : Elodie Beillouin
14. **DOCTORANT·ES** – Référente du BF : Frédérique Bey
15. **SPORT** – Référent du BF : Matthias Perez
16. **TRAVAIL-SANTÉ** – Référente du BF : Lorena Klein
17. **ACCUEIL DES MIGRANT·ES** – Référente du BF : Gwenola Briand
18. **COMMUNICATION** – Référente du BF : Gwenola Briand
19. **LUTTE CONTRE L'EXTRÊME DROITE, SES IDÉES, SES PRATIQUES** – Référent du BF : Cedric Bottero
20. **LAÏCITÉ ET SYNDICALISME** – Référente du BF : Charlotte Vanbesien
21. **LUTTE CONTRE LE RACISME** – Référente du BF : Charlotte Vanbesien



CELLULE DE VEILLE : Lors du CNF (Conseil National de la Fédération) de juin 2022, une proposition de création d'une cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles dans l'organisation a été portée et largement approuvée par les syndicats représentés. Celle-ci a été ajoutée dans nos statuts adoptés par le 14^{ème} congrès de la FERC CGT de mai 2023.

Elle sera pilotée et composée de camarades qui ne sont pas membres de la direction de la Fédération afin d'assurer sa totale indépendance.

EN HONGRIE, L'ÉDUCATION COMME LABORATOIRE DE L'EXTRÊME-DROITE

18

Le Lien N°218 - octobre 2023

DÉPUIS l'arrivée au pouvoir de Viktor Orban en 2010, l'école est devenue le cobaye de toutes les expérimentations ultra-libérales et autoritaires. Le Premier Ministre considère en effet depuis toujours que l'éducation doit participer à « la guerre culturelle » contre la « culture diversitaire des progressistes d'aujourd'hui [qui] tentent de séparer la civilisation occidentale de ses racines chrétiennes ». **Au-delà de cette formule que ne renierait aucun politicien d'extrême-droite, c'est une véritable entreprise de destruction du service public et de discrimination qui est à l'œuvre :**

- suppression du ministère de l'Éducation nationale et tutelle du ministère de l'Intérieur
- pire budget éducation de l'OCDE
- salaires sous les 600 euros mensuels obligeant les enseignant-es à un 2nd voir 3^{ème} métier
- cours de morale, de religion et limitation des choix des manuels scolaires
- réforme des programmes minimisant le passé nazi du pays et promouvant le sexisme
- passage de 7 000 à 35 000 postes non pourvus
- refus de la scolarisation d'enfants tziganes ou dans des écoles réservées

Face à ces attaques, les personnels de l'éducation se mobilisent depuis 2016 malgré un **droit de grève de plus en plus entravé** (ils et elles sont obligé-es d'être présent-es sur leurs lieux de travail même en étant en grève).

L'an dernier, les enseignant-es soutenu-es par leurs étudiant-es avaient réalisé une chaîne humaine de plus de 10 kilomètres pour protester contre ces réformes sans parvenir à faire plier le gouvernement Orban.



En réponse, la nouvelle loi du 4 juillet 2023 est déjà surnommée « loi de la vengeance » par nos collègues hongrois-es. Lorsqu'elle entrera en vigueur en janvier 2024, elle retirera leur statut de fonctionnaire aux enseignant-es du pays. Au programme de cette loi, également une augmentation du temps de travail à 48h hebdomadaires (dont 24h de cours). Leur salaire sera dorénavant déterminé par le ou la chef-fe d'établissement par une notation annuelle en fonction de leur « performance ».

Ces performances pourront maintenant être surveillées par des appareils électroniques autorisés par la nouvelle loi. Ceux-ci pourront également servir à repérer les « infractions disciplinaires » réintroduites par le gouvernement Orban.

Enfin, certaines mesures ne sont pas sans nous rappeler certaines expérimentations récentes en France via le **Pacte Enseignant comme par exemple le remplacement des collègues absent-es** (jusqu'à 60h de remplacement non rémunérées

par année scolaire), de **nouvelles missions qui ne figurent pas dans la description du poste qu'ils occupent** comme par exemple le nettoyage, etc...

Alors bien sûr, s'il ne faut pas mettre sur un pied d'égalité la politique ultra-libérale du gouvernement Macron avec l'extrême-droite hongroise, nous devons nous inquiéter des parallèles entre les deux. **Le détachement de l'enseignement professionnel amorcé vers le ministère du Travail est une alerte qui doit servir d'exemple sur ce qui pourrait arriver dans les années à venir si nous ne parvenons pas à initier des mobilisations victorieuses.**



Notre
fédération
se déclare
solidaire

des personnels de l'éducation en Hongrie, car ici comme là-bas, **les idées de l'extrême-droite sont un poison contre lequel nous ne devons jamais cesser de nous battre.**

DROITS DES FEMMES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

67^{ième} session des femmes à l'ONU : la FERC CGT dans la délégation de l'Internationale de l'Education

QUELS SONT LES ENJEUX pour les droits des femmes dans l'innovation technologique et informatique ? Le constat est sans appel : **les femmes sont les grandes perdantes de la Révolution numérique. Il faut lutter contre un monde technologique patriarcal, viriliste souvent, et façonner un univers technologique féministe.**

Dans ce combat, les syndicats ont leur place, car loin des affichages présomptueusement engagés des gouvernements présents à cette CSW 67, (dont l'ancienne Secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes Marlène Schiappa qui vient rappeler à la tribune qu'il s'agit de la première cause nationale en France !), il y a à tenir des positions fermes, à faire avancer les textes internationaux et donc, à réaffirmer les revendications communes aux syndiqué-es et aux femmes. Dans ce monde structuré par et pour des hommes dont l'objectif est la rentabilité, il y a fort à faire pour mettre les femmes au centre des préoccupations, pourtant, il s'agit là d'un enjeu de démocratie. Les

31 pages des conclusions concertées de cette session, sorties après une semaine d'intenses négociations mettent en avant **différents axes de travail pour lutter contre les discriminations numériques.**

La division genrée du travail dans les secteurs des Nouvelles technologies exacerbe la disproportion entre les bénéficiaires et le travail fourni : les femmes, cantonnées en large proportion dans les métiers d'assistantes et non de concepteurs sont invisibilisées et moins bien rémunérées, rappelle la déléguée italienne de la Confédération Syndicale Internationale. **Ce phénomène est systémique : les représentations en ligne sont stéréotypées et assignent les femmes à certains métiers plutôt que d'autres.**

Comme ailleurs dans le monde du travail, **les femmes sont victimes de violences sexistes et sexuelles.** Cela est particulièrement criant en ligne car les législations ne sont pas à la hauteur des agressions subies par les femmes. Le témoignage de la **journaliste libanaise Ghada Owais victime d'une campagne**

de dénigrement est, à cet égard, très éloquent. D'autres, comme **les travailleuses domestiques du syndicat de New York, expliquent à quel point les nouvelles technologies sont une arme pour leurs employeur-ses** qui les traquent jusque dans les toilettes ; certaines ONG soulignent la façon dont **internet est utilisé pour organiser les trafics de femmes.**

Il faut parvenir à inverser le processus, et faire de la communication en ligne un outil au service des travailleuses en facilitant l'accès des femmes aux plateformes de collecte d'appels d'urgence.

Il faut lutter contre l'isolement et pour cela, internet peut être un outil. Certaines luttent avec les NTIC pour leurs droits en ligne, comme les femmes du mouvement « femmes vie liberté » depuis l'Iran : c'est efficace mais dangereux.

Les Nouvelles technologies et le travail à distance nous imposent d'**inventer d'autres formes de syndicalisme.**



LE DRAME DES MIGRANTS·ES À LAMPEDUSA

De par le monde l'histoire des migrants·-es se répète inlassablement, notamment sur l'île de Lampedusa.

RÉGULIÈREMENT, des flots d'embarcations de fortune déversent sur cette petite île italienne des personnes, mais sont-ils/elles considérés·es comme tel par la classe politique dans son ensemble... D'où viennent-ils/elles : ce sont des Guinéen·-nes, ivoirien·-nes, soudanais·-es, mais aussi des marocain·-es, tunisien·-nes... Ils/elles sont parti·-es du port de Sfax dernièrement pour une traversée ou leur vie était mise en danger à chaque instant.



Sur l'île de Lampedusa, la capacité du camp d'accueil est d'environ 600 places. Il en est arrivé près de 7000 ! Les autorités italiennes sont complètement submergées. Le chef de la Croix Rouge italienne, Rosario Valastro, minimise cet afflux de population en parlant de « mini-exode » ! La nourriture, l'eau étant distribuées en quantité insuffisante, quelques échauffourées ont eu lieu, la protection civile, la Croix Rouge sont complètement débordées.

Giorgia Meloni, la première ministre du gouvernement populiste italien est venue « saluer » les migrant·-es en leur assurant qu'elle faisait le maximum pour assurer leur « accueil dans de bonnes conditions » ...

Ursula von der Leyen, présidente de la commission européenne, a présenté un plan d'urgence pour aider l'Italie à gérer l'arrivée record des migrant·-es sur son territoire. Plan destiné aussi à mieux répartir les demandeur·-euses entre les pays européens.



L'Allemagne a annoncé suspendre l'accueil des demandeur·-ses d'asile en provenance d'Italie.

La décision allemande s'explique par le fait que le sujet de l'immigration est devenu très sensible outre-Rhin avec la montée de l'extrême droite dans les sondages et la hausse de l'immigration clandestine.

Les autorités peinent à prendre en charge ce qui est un drame humain, tant par l'instabilité de certains pays africains, qui amplifie le phénomène, que par la délivrance d'interdictions d'entrée et leur enregistrement dans le système d'information Schengen (SIS). Cette montée en charge de l'immigra-

tion, si elle n'est pas aussi importante qu'en 2015 et néanmoins très inquiétante devant un désengagement de la classe politique, et devant ce que l'on peut qualifier de « génocide du XXI^{ème} siècle ».

A l'heure où l'OMS (organisation mondiale de la santé) a publié des chiffres qui font froid dans le dos avec près d'un milliard d'humain·-es sur huit qui crevent de faim, c'est une prise de conscience, collective, politique, sociétale, à laquelle il est urgentissime de s'atteler.

Ce n'est plus de l'indécence de voir le gouffre des revenus entre les super profits des supers actionnaires et les indigent·-es de tant de pays dans le monde. C'est un crime...

Jacky Milaguet
UFR FERC

À NOTER !

**MERCREDI 6 DÉC.
9H30
SALLE ROTONDE**

**JOURNÉE D'ÉTUDES SUR
LA SÉCURITÉ SOCIALE ET
LA PROTECTION SOCIALE**

Sous l'égide de la Ferc, l'UFR organise à Montreuil le mercredi 6 décembre 2023 salle Rotonde, dès 9h30 une journée d'études sur la Sécurité sociale et la protec-

tion sociale, dans le cadre de Cent ans de luttes et de conceptions de batailles syndicales pour « la Retraite ».

AVEC DANIEL BLACHE (CE UCR) ET STÉPHANE SIROT (HISTORIEN)

PARADOXES SYNDICAUX

Le mouvement social contre la réforme des retraites a redonné une image dynamique des organisations syndicales en France. Il s'est traduit, entre autres, par un regain de syndicalisation même si son action n'a pas abouti.

Notre influence syndicale est néanmoins très en deçà de celle qui existe en Italie.

UN ÉTAT DES LIEUX

LE SYNDICALISME ITALIEN peut déployer une grande puissance : il compte en 2022 environ 11,3 millions d'adhérent·es en intégrant les trois principaux syndicats : la CGIL historiquement plus proche de la CGT, et deux autres syndicats aux orientations plus réformistes : la CISL et l'UIL.

La CGIL rassemble à elle seule 5 millions de syndiqué·es dont la moitié est composée de retraité·es, organisé·es dans le SPI CGIL.



Non ti lasciamo solo

>> Notre syndicalisme compte lui 2 millions de syndiqué·es dont 600 000 environ à la CGT et dont moins de 100 000 à l'UCR-CGT.

UNE SITUATION PARADOXALE

Néanmoins on constate ces dernières années, a contrario des tendances européennes, une **baisse du nombre de grèves en Italie** : 1617 en 2017 et 1129 en 2022.

Palliant l'insuffisance de l'état italien

le syndicalisme joue un rôle de service important, conseil et assistance, même si la CGIL pousse à l'action revendicative et à la grève.



En 2011 la réforme des retraites Fornero de 62 à 67 ans a été adoptée. Seule une grève de 4 h a été déclenchée par la CGIL. Nous sommes bien loin du mouvement syndical unitaire en France de ces 6 derniers mois.



Le gouvernement d'extrême droite de Giorgia Meloni a décidé par décret le 1^{er} mai 2023 de stimuler le marché du travail par un recours massif aux emplois précaires et a supprimé le revenu citoyen comparable au RSA français.

Notons que le 9 octobre 2021 le siège national de la CGIL, à Rome, était saccagé par des militants fascistes de l'organisation Forza nuova.



Néanmoins Giorgia Meloni était présente au congrès de la CGIL, elle a pu présenter ses positions sur le travail le 17 mars 2023.

Cette réception d'une proche de Marine le Pen, connue entre autres pour ses diatribes anti-immigré·es, peut nous laisser coi.

Difficile d'imaginer la fille de Jean-Marie Le Pen à notre congrès de Clermont-Ferrand.

Faible en syndiqué·es notre syndicalisme CGT reste à l'avant-garde des luttes revendicatives.

La puissance syndicale de la CGIL reste potentielle, rappelons qu'elle a montré cependant dans le passé sa détermination.

Patrick Serbit

L'ACTION SYNDICALE HORS-LA-LOI ?

EN 1951, alors enfant, je voyais en allant à l'école une énorme inscription peinte sur les murs de la prison centrale de Melun, « LIBÉREZ HENRI MARTIN ». Bien plus tard, j'apprenais l'extraordinaire lutte de classes de cette période, celle de la guerre d'Indochine et de la grève des dockers de tous les ports du pays (jusqu'à Oran) pour empêcher l'envoi de matériels militaires là-bas.

Le jeune résistant FTP Henri Martin s'était engagé en 1945 dans la marine pour combattre l'armée japonaise mais il avait atterri à Saïgon où il découvrit la guerre coloniale et incita vite ses camarades à refuser de combattre. Il fut condamné à la dégradation militaire et 5 ans de prison pour avoir encouragé la démoralisation de l'armée.

En parallèle, depuis novembre 1949 et jusqu'en avril 1950, la grève des dockers fit rage, pour bloquer les expéditions d'armement et aussi pour les salaires. La répression fut féroce, en particulier contre Lucien Duffuler, secrétaire du syndicat CGT des ouvriers du port de Dunkerque, poursuivi en qualité de dirigeant CGT.

À présent, Macron-Darmanin s'en prennent à un dirigeant de la CGT, notre camarade Sébastien Menesplier, en tant que secrétaire général de la Fédé Mines énergie CGT, membre du bureau confédéral, pour son action syndicale contre la « réforme » des retraites.

À travers la convocation de notre camarade, un nouveau cap est franchi suite à la menace de dissolution de la LDH, le début de procédure de dissolution des « Soulèvements de la Terre », l'interdiction de nombreuses manifestations.



Le 7 septembre, la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale a convoqué notre secrétaire générale Sophie Binet¹ afin d'être interrogée par une commission d'enquête à propos de « groupuscules auteurs de violences dans les manifestations ».

Le 8 septembre s'est ouvert à Niort le procès de 6 camarades dont le responsable départemental des Deux-Sèvres, notre camarade David Bodin, pour organisation de manifestation interdite à Sainte-Soline.

La loi « anti squat » du 27 juillet² criminalise la pauvreté et le mal logement en accélérant les expulsions, mais aussi criminalise l'action syndicale via les piquets de grève tenus dans les locaux des entreprises (expulsion des grévistes sans décision de justice, condamnation jusqu'à 2 ans de prison et 30.000 € d'amende).

Après les réactions au meurtre de Nahel, 1000 condamnations, 750 jeunes condamnés à de la prison ferme à l'issue de comparutions immédiates, un tiers des jeunes interpellés sont mineurs.

Le cours répressif engagé depuis 2018

menace la capacité du mouvement ouvrier à tout simplement exister car il a besoin de liberté, des droits qu'il a chèrement conquis, de la liberté syndicale, de la démocratie.

Jour après jour, s'accroît l'autoritarisme du gouvernement qui agit par la peur, la répression, les violences policières d'État³.

La CGT a eu mille fois raison d'appeler aux marches unitaires du 23 septembre.



Philippe Bouyries

¹ Communiqué de presse confédéral du 5 septembre 2023

² Note confédérale aux organisations du 25 août 2023.

³ Motion du XIV^{ème} congrès FERC

LA SANTÉ UN BIEN COLLECTIF FONDAMENTAL

LA CRISE DU COVID a dramatiquement mis à jour les problèmes de notre système de santé mis à mal par les politiques menées par les gouvernements successifs qui livrent notre système de santé aux appétits du capital.

Les soignant-es nous avaient depuis longtemps alerté-es.

De la naissance à la mort, en activité, en retraite, nous sommes concerné-es par la santé.

Le budget de l'armée est passé à 413 milliards d'euros d'ici à 2030 : de l'argent pour la guerre mais pas pour la santé et l'ensemble des services publics que le pouvoir s'est donné pour mission de déstructurer.

Notre système solidaire que nous enviait le monde, largement soutenu par cette formidable conquête qu'est la sécurité sociale, se dégrade :

insuffisance de soignant-es et de lits dans les hôpitaux, fermeture des urgences la nuit, celle de maternités ce qui met en danger la vie des mamans et des bébés. Les services IVG se raréfient, remettant en cause ce droit fondamental. Les déserts médicaux se multiplient : en 10 ans le nombre de médecins généralistes a chuté de 11%, sans compter la rarefaction des spécialistes. Les hôpitaux psychiatriques laissent nombre de patient-es dehors. A cela s'ajoutent le déremboursement et la pénurie de médicaments.

10,6 % de la population soit 6,7 millions d'habitant-es sans médecins traitants.

Les mutuelles sont chères, les déplacements coûteux, le reste à charge de plus en plus important, les dépassements d'honoraires fréquents.



La mortalité infantile augmente dans notre pays : 3,7 /1000 en 2022 contre 3,3 en 2012, surtout dans les DOM/TOM et le 93, une mortalité redevenue supérieure à la moyenne européenne selon l'INSEE. Nous devenons un pays sous développé en matière de santé !

Avec la CGT, exigeons une politique de santé ambitieuse : formation de médecins et de personnels de santé, création de 100 000 emplois dans les hôpitaux, 200 000 dans les Ehpad, création de centres de santé sur tout le territoire avec des médecins salariés, de secteur 1, appliquant le tiers payant, arrêt des fermetures de services, de lits et des projets de restructuration, rétablissement de la permanence médicale 24h/24.



Des actions se multiplient dans les territoires : à Vienne, en Isère, rassemblement devant l'hôpital contre la fermeture des urgences la nuit, pour des lits et du personnel supplémentaires, appel au boycott lors de l'inauguration « bidon » de l'hôpital de Voiron : les urgences sont fermées la nuit, le bloc opératoire ne tourne pas au rythme prévu, : les besoins sont restés sans réponse.



Professionnel·les et usager-es, amplifions ces mobilisations. Retrouvons l'énergie dans la suite de la défense de la retraite : 60 ans, 37,5 annuités c'est aussi protéger notre santé !

Janine Emeyriat
SNR 38 et UFR FERC



Avez-vous déjà réalisé votre désignation de bénéficiaires ?

Pour accéder à ce service, complétez
le formulaire en ligne.



www.ag2rlamondiale.fr/sante-prevoyance/tous-nos-services/service-en-ligne-designation-des-beneficiaires



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain